

Département de La Creuse
Evolis 23

Réunion du Comité du 28 Mars 2023

Le Comité Syndical d'Evolis 23 s'est réuni à ST SULPICE LE GUERETOIS le 28 mars 2023 à 18h30, sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Date convocation : 21 Mars 2023

Présents : AUDONNET Jean Louis ; AUDOUX Patricia ; AUGROS Evelyne ; BARBAIRE Jean Luc ; BEUZE Daniel ; BODEAU Eric ; BOISRAMIER Guy ; BOQUET Jacques-André ; BOURDIER Sylvie ; BOURSAULT Sébastien ; CARENTON Daniel ; CARIAT Jacky ; CHAPUT Jean-Paul ; CHASSAGNE Bertrand ; CHATELAIN François ; CHAUMETTE Raymond ; CHAVANT Philippe ; COLNET Bernard ; COURATIER Josiane ; DARDAILLON Bruno ; DEBROSSE Guy ; DUPEUX Viviane ; DUQUEROIX sylvain ; GASNET Gérard ; GASPARD Isabelle ; GAUTIER-ROUGEOT Marie-Anne ; GENEVOIS Jean-François ; GERBER Jean-Marc ; GRIMAUD Hervé ; HAMONEAU Nicolas ; HIVERT Eric ; JANNOT Florence ; LABESSE Jean Claude ; LARDY Loïc ; MALFAISAN Frédéric ; MARTIAL Jean Luc ; MATIGOT Jean Roland ; MONDON Thierry ; MOUTAUD Christophe ; NIQUET Jean-Marc ; PASDELOU Jérôme ; PETIT Denis ; PHILIPPON Kévin ; PICHON Sabine ; PINLOCHE Isabelle ; PIRON Cédric ; PLANCOULAINE Patrick ; POTHEAU Christian ; RADIGON Philippe ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; SIMON Sophie ; SIMONNET Nicolas ; VELGHE Jacques ; VERBRUGGHE Isabelle ; VIARD Philippe ; VIRMONT Fabien ; VOISIN Michel ; WOUTERS Christian.

Suppléants : APPERE Roger ; CHENON Didier ; DAUDON Moïse ; DELANNOY Pascal ; FAYETTE Jean ; GALLINARO Jean-Marie ; JEANROT Frédéric ; LECLERE Henri ; LEONNARD Marie ; LHARDY Claude ; PASCAUD Pierre ; PICHON Bruno ; PLUVIAUD Mickaël ; TIXIER Michel.

Excusés : AUGER Pierre ; BARDET Didier ; DELAPORTE Fabrice ; DIAZ Florence ; DINDAULT Gérard ; GAZONNAUD Jean Luc ; HUMBERT Isabelle ; LAMONTAGNE Gilles ; LEJEUNE Etienne ; LUGUET Fabienne ; MENAGER Eric ; MERLAUD Jean-Luc ; PETITJEAN Daniel ; PICQUENOT Quentin ; PIOFFRET Jean-Marc ; SAINTEMARTINE Jean Claude ; VAN DRIEL Arie.

Secrétaire de séance : Monsieur CARIAT Jacky

Monsieur GAZONNAUD J-Luc (NOTH) donne pouvoir à MATIGOT J-Roland
Monsieur LAMONTAGNE Gilles (BETETE) donne pouvoir à ROUGEOT Patrick
Monsieur DELAPORTE Fabrice (VILLARD) donne pouvoir à VIARD Philippe
Monsieur PICQUENOT Quentin (Le GRAND-BOURG) donne pouvoir à HAMONEAU Nicolas
Madame GLENISSON M-Claude (CCPD) donne pouvoir à AUDONNET J-Louis
Monsieur PETITJEAN Daniel (BONNAT) donne pouvoir à CHAVANT Philippe

DELIBERATION n°2023-02-021

Collège : Déchets

	Physique	Voix
Membres	25	75
Présents	14	42
Pouvoirs	1	3
Votants	15	45

Code nomenclature : 7.2 – Fiscalité

Objet : TEOM 2023

Monsieur Le Président rappelle la délibération 2022-02-037 du 11 octobre 2022 fixant les zones de TEOM pour 2023 et indique que les montants appelés auprès des communautés de communes sont fixés au prorata des populations. Il précise que le projet du budget « déchets » repose sur une évolution de la part fixe du produit suivant l'évolution des bases.

~ ~ ~

Après délibération, le Comité Syndical décide à l'unanimité :

- De fixer comme suit les montants de TEOM pour 2023 :

⇒	Communauté de communes du Pays Sostranien :	1 463 752 €
⇒	Communauté de communes du Pays Dunois :	968 792 €
⇒	Communauté de communes de Bénévent-Grand Bourg :	949 565 €
⇒	Communauté de communes des Portes de la Creuse en Marche :	914 659 €
⇒	Communauté d'Agglomération Grand Guéret :	4 021 334 €
⇒	Communauté de communes Creuse Sud Ouest :	193 077 €

PUBLICATION : 18 AVR. 2023

